

Procès-verbal du Conseil d'établissement		
CE-2026-05	25 mai 2026	La bibliothèque

Pour représenter les parents	
M <sup>me</sup> Fanny Gingras	M <sup>me</sup> Isabelle Dufour, présidente du conseil d'établissement
Mme Julie Veillette	
M <sup>me</sup> Catherine Munger	M. Alexandre Gobeil, représentant au comité de parents
M <sup>me</sup> Sabrina Savard	
M <sup>me</sup> Natalie Raymond	M. Jean-François Marcoux, membre substitut
	M <sup>me</sup> Karine Gingras, membre substitut
Pour représenter les élèves	
Charlie-Rose Simard	
Jad Gouiza	
Pour représenter le personnel	
M <sup>me</sup> Marie-Josée Frenette, personnel professionnel	M <sup>me</sup> Marie-Claude Lemelin, personnel enseignant
M <sup>me</sup> Sylvie Morissette, personnel enseignant	M <sup>me</sup> Katy Thomassin, personnel de soutien
M <sup>me</sup> Marie-Pier Desrosiers, personnel enseignant	
Pour représenter la communauté	
M <sup>me</sup> Béatrice Turcotte-Ouellet	
M <sup>me</sup> Laurie-Anne Ouimet	
La direction	
M <sup>me</sup> Anne-Marie Lemieux	
Étaient absents	
M. Alexandre Gobeil	
M <sup>me</sup> Béatrice Turcotte-Ouellet	
M <sup>me</sup> Sylvie Morissette	
M <sup>me</sup> Marie-Josée Frenette	

Réunion du Conseil d'établissement (CE)		
CE-2526-05	25 mai 2026 18 h 30	Bibliothèque

Pour participer à la période de questions du public, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à la séance et d'indiquer votre question par courriel : [katy.thomassin@cssc.gouv.qc.ca](mailto:katy.thomassin@cssc.gouv.qc.ca)

### Ordre du jour

#### Première partie

1.	Mot de bienvenue	5 min
2.	Enregistrement	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄)	
4.	Période de questions du public	
5.	Lecture et adoption du procès-verbal du 23 mars 2026	
6.	Suivi au procès-verbal	
7.	Rapport du délégué au comité de parents	35 min
8.	Mot des représentants de la communauté	
9.	Mot des représentants des élèves	
<b>10.</b>	<b>Dossier pour décision</b>	
10.1.	Approbation des sorties éducatives (📄)	
10.2.	Approbation de la contribution financière exigée aux parents pour le nouveau sport RSEQ « flag-football »	
10.3.	Approbation du code de vie (📄)	20 min
10.4.	Approbation de l'accueil progressif de l'adaptation scolaire pour 2026-2027 (📄)	
10.5.	Approbation des frais exigés aux parents	
10.6.	Approbation d'une activité de financement pour le FPT (formation préparatoire au travail)	
<b>11.</b>	<b>Dossier pour information</b>	
11.1	Présentation des activités extrascolaires pour 2026-2027	
11.2	Moyens de communication (absences par téléphone)	
11.3		30 min
<b>Autres</b>		
12.	Date de la prochaine rencontre (15 juin 2026)	
13.	Clôture de la réunion	

Secrétaire

Président :

<b>1.</b>	<b>MOT DE BIENVENUE</b>
	Madame Isabelle Dufour souhaite la bienvenue à tous.
<b>2.</b>	<b>ENREGISTREMENT</b>
	Madame Isabelle Dufour demande s'il y a quelqu'un qui s'oppose à l'enregistrement de la réunion, personne ne s'y oppose.
<b>3.</b>	<b>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (📄)</b>
<b>CÉ-01_05/26</b>	<p>Madame Isabelle Dufour fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.</p> <p>Madame Catherine Munger demande l'ajout au point 11.2 concernant <i>les moyens de communication des absences par téléphone</i>.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Julie Veillette, secondé par madame Fanny Gingras, d'adopter l'ordre du jour du 25 mai 2026.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
<b>4.</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC</b>
	Aucune
<b>5.</b>	<b>LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 23 MARS 2026 (📄)</b>
<b>CÉ-02_05/26</b>	<p>Madame Isabelle Dufour demande s'il y a des corrections à apporter.</p> <p>Madame Marie-Claude Lemelin mentionne quelques correctifs.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Marie-Claude Lemelin, secondé par madame Marie-Pier Desrosiers, d'adopter le procès-verbal du 23 mars 2026.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
<b>6.</b>	<b>SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</b>
	<p><b>10.3 RÈGLES DE CONDUITE (FICHE 7)</b></p> <p>Voici le texte ajouté dont la formulation a été préparée par le secrétariat général à partir du texte de loi :</p> <p><b>Règle 6 : Visage à découvert (article 18.3 de la Loi sur l'instruction publique)</b></p> <p>« L'élève doit avoir le visage découvert en tout temps sur l'ensemble du périmètre de l'école (incluant ses espaces extérieurs) ainsi que lors de la prestation de tout service qui lui est rendu par l'école. Cette exigence ne peut être levée qu'en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches. »</p> <p>De plus, les lunettes intelligentes ont été ajoutées dans la règle 4: <b>Appareils électroniques</b></p> <p>« L'utilisation d'un cellulaire, d'écouteurs ou de tout autre appareil mobile personnel (tablette, montre intelligente, console de jeux, lunettes intelligentes, etc.) est interdite <b>en tout temps</b>, sur</p>

	<p>tout le terrain de l'école, incluant les bâtiments (classes, corridors, cafétéria, toilettes, bibliothèque, etc.), les cours extérieures, les terrains sportifs et les zones adjacentes. »</p> <p><b>10.4 FINANCEMENT HOCKEY (LOTÉRIE)</b></p> <p>Les jeux et loteries acceptent la demande, mais désirent avoir la résolution. Madame Isabelle Dufour pourra signer la résolution que nous avons extraite du compte-rendu du 23 mars 2026.</p>
<b>7.</b>	<b>RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS</b>
	<p>Monsieur Alexandre Gobeil est absent à la réunion du CÉ.</p> <p>Voici le lien pour les comptes-rendus des réunions de parents :</p> <p>Pour les consulter : <a href="#">cliquez ici</a>.</p>
<b>8.</b>	<b>MOT DES REPRÉSENTANTS E LA COMMUNAUTÉ</b>
	<p>Madame Laurie-Anne Ouimet mentionne que la Maison des jeunes s'associe à la Ville de Québec afin d'offrir le programme <i>Liaison Jeunesse</i>. Ce programme vise à affecter des travailleurs de milieu qui se déplacent dans différents lieux de la ville, tels que les parcs, les piscines, les bibliothèques et les centres communautaires, afin d'entrer en contact avec les jeunes et d'offrir du soutien au besoin.</p> <p>Elle précise également que, pour une deuxième année consécutive, l'organisme participe au <i>Mois</i> de l'activité physique en collaboration avec Loisirs Duberger-Les Saules. Deux activités sont prévues, soit le 13 juin et le 20 juin.</p> <p>Ces journées sont entièrement gratuites et des collations santé seront offertes sur place, en plus d'un tirage de prix de présence.</p> <p>Les inscriptions se font via le site internet de Loisirs Duberger-Les Saules.</p>
<b>9.</b>	<b>MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES</b>
	<p>Charlie-Rose Simard et Jad Gouiza mentionnent qu'ils n'ont aucun point à ajouter.</p>
<b>10.</b>	<b>DOSSIER POUR DÉCISION</b>
<b>10.1.</b>	<b>APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES (📄)</b>
<b>CÉ-03_05/26</b>	<p>Madame Anne-Marie Lemieux présente les nouvelles sorties éducatives prévues pour l'année scolaire 2025-2026. Il manque toutefois la sortie à la Vallée Bras-du-Nord destinée aux élèves de FPT-1 impliqués dans le <i>programme Intervention par la nature</i>.</p> <p>Ce projet novateur s'adresse aux élèves en adaptation scolaire (FPT-1) et utilise le plein air comme levier de développement personnel. Il vise à permettre aux jeunes de mieux se connaître, de renforcer leur sentiment d'efficacité personnelle et de développer des compétences transférables au marché du travail.</p> <p>La sortie avec nuitée est prévue le 11 et 12 juin 2026.</p>

	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Charlie-Rose Simard, secondé par Jad Gouiza l'approbation des sorties éducatives 2025-2026.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
<b>10.2.</b>	<p><b>APPROBATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE EXIGÉE AUX PARENTS POUR LE NOUVEAU SPORT RSEQ « FLAG-FOOTBALL »</b></p>
CÉ-04_05/26	<p>Un nouveau sport a été ajouté en cette fin d'année 2025-2026. Il s'agit du « <i>flag-football</i> ». Le coût sera de 50\$ par élève pour l'année 2026-2027. Nous avons déjà approuvé les frais facturés aux parents pour les sports, mais nous devons également approuver ce nouveau sport.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Julie Veillette, secondé par madame Sabrina Savard d'approuver la contribution financière exigée aux parents pour le nouveau sport RSEQ.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
<b>10.3</b>	<p><b>APPROBATION DU CODE DE VIE (📄)</b></p>
CÉ-05_05/26	<p>Cette matrice des comportements attendus combinée avec les règles de vie sont des attentes qui permettront de garantir un environnement sain et sécuritaire aux élèves ainsi qu'aux membres du personnel scolaire. Elle sera incluse dans l'agenda.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Natalie Raymond, secondé par madame Fanny Gingras d'approuver le code de vie 2026-2027.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
<b>10.4</b>	<p><b>APPROBATION DE L'ACCUEIL PROGRESSIF DE L'ADAPTATION SCOLAIRE POUR 2026-2027 (📄)</b></p>
CÉ-06_05/26	<p>Madame Anne-Marie Lemieux sollicite l'approbation de l'accueil progressif 2026-2027. Elle recommande que les élèves en adaptation scolaire puissent bénéficier d'un accueil progressif réparti sur quatre jours.</p> <p>Cet accueil progressif permet de revoir le plan d'intervention, de s'informer de l'état actuel de l'élève et de bien accueillir nos élèves avec des besoins divers.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Julie Veillette, secondé par madame Natalie Raymond d'approuver l'accueil progressif de l'adaptation scolaire pour 2026-2027.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
<b>10.5</b>	<p><b>APPROBATION DES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS</b></p>
CÉ-07_05/26	<p>Madame Anne-Marie Lemieux présente les frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2026 - 2027.</p> <p>Considérant que:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les prix présentés pour 2026-2027 sont augmentés d'environ 3.6% par rapport au prix de 2025-2026. Les ressources matérielles (secteur de l'approvisionnement) n'ont pas encore</li> </ul>

	<p>reçu la liste des prix à jour. Il est donc possible, que lorsque le parent recevra la facture scolaire en octobre, les prix soient un peu différents soit à la hausse ou à la baisse;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frais de cahiers d'exercices varient d'une année à l'autre selon les prix des cahiers fournis par les différentes compagnies;</li> <li>- D'une année à l'autre, les enseignants peuvent utiliser des frais de photocopies ou bien utiliser un cahier d'exercices, ce qui fait en sorte que les prix peuvent être plus élevés lors d'un changement;</li> <li>- Les frais de photocopies sont demandés par les enseignants, pour un maximum de 18\$;</li> <li>- En CPFC : il y a différents groupes et selon le classement des élèves, ils auront des cahiers différents. Si en cours d'année un élève change de cahier pour un niveau supérieur, il sera facturé aux parents. Par défaut, en début d'année sur la facture scolaire, un cahier sera chargé, mais il est possible que ce ne soit pas le bon niveau inscrit. La remise du bon cahier sera faite avec l'enseignant en début d'année. Les cahiers sont au même prix;</li> <li>- Pour l'année 2026-2027, les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire en concentration anglaise utiliseront le même cahier que celui reçu en 4<sup>e</sup> secondaire, car il est fait pour être sur deux années scolaires. Les nouveaux élèves qui arrivent de l'extérieur en 5<sup>e</sup> secondaire achèteront un cahier;</li> <li>- Pour les élèves qui auront l'option danse en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires, ils devront se procurer des chaussons de danse (prix à venir et non obligatoire);</li> </ul> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Charlie Rose Simard, secondé par madame Natalie Raymond d'approuver les frais exigés aux parents.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
10.6.	<p><b>APPROBATION D'UNE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LE FPT (FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL)</b></p>
CÉ-08_05/26	<p>Lors de la cérémonie des finissants 2025-2026, qui aura lieu le 5 juin prochain, les élèves de FPT offriront aux parents la possibilité d'acheter des fleurs individuelles au coût de 5 \$ afin de les remettre aux finissants pour souligner la fin de leur parcours au secondaire ainsi que les efforts déployés tout au long de leurs études.</p> <p>Un courriel sera acheminé aux parents des élèves finissants afin qu'ils puissent réserver les fleurs.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Catherine Munger, secondé par madame Julie Veillette d'approuver l'activité de financement pour le FPT.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>

<b>11.</b>	<b>DOSSIER POUR INFORMATION</b>
<b>11.1.</b>	<b>PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES POUR 2026-2027 (📄)</b>
	Les activités extrascolaires seront sensiblement les mêmes pour 2026-2027. Elles peuvent varier un peu selon les intérêts des élèves ou les ressources disponibles. Par exemple, le dessin peut être des caricatures ou d'un autre style. L'offre se veut diversifiée pour répondre aux différents intérêts ainsi qu'aux nouveautés possibles.
<b>11.2</b>	<b>MOYENS DE COMMUNICATION (ABSENCES PAR TÉLÉPHONE)</b>
	Madame Catherine Munger suggère de réintégrer un deuxième moyen de communication pour signaler les absences des élèves, soit par téléphone.  Madame Anne-Marie Lemieux explique que ce sont des coupures budgétaires qui ont justifié cette modification dans la déclaration des absences, et ce, afin de ne pas toucher le service aux élèves.
	<b>AUTRES</b>
<b>12.</b>	<b>DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</b>
	La réunion se tiendra le 15 juin 2026 à 18 h 30.
<b>13.</b>	<b>CLÔTURE DE LA RÉUNION</b>
	À 19 h 12, <b>IL EST PROPOSÉ</b> par madame Julie Veillette secondé par madame Fanny Gingras et résolu que la séance soit levée




---

Isabelle Dufour, présidente




---

Anne-Marie Lemieux, directrice